

# LA SOCIOLE

FÉVRIER 2011

N°32

PRIX LIBRE

## Du Caire à Sidi-Bouzid...

SOLIDARITE  
AVEC LES  
PEUPLES DU MAGHREB  
EN LUTTE

Groupe D'Anarchistes  
De Lille et Environs



# DEUX DE MOINS ! CE N'EST QU'UN DÉBUT...

C'est toujours le bon moment de se révolter ! Les peuples de Tunisie et d'Égypte, grâce à des mouvements forts qui se sont inscrits dans la durée, ont réussi à obtenir le départ de leurs dictateurs respectifs. Voilà qui n'arrange pas nos dirigeants-es qui les appréciaient bien et les ont soutenu le plus longtemps possible à l'image d'Alliot-Marie allant jusqu'à proposer publiquement à Ben Ali l'aide de la France pour le maintien de l'ordre en Tunisie. Bien sûr, cette victoire n'est qu'un début, et la lutte doit continuer. Car quelles que soient les "nouvelles" figures qui vont être installées à la tête de ces États devenus "démocratiques", elles n'agiront en faveur du peuple que sous la contrainte. En 1936 par exemple, le Front Populaire en France, pourtant vainqueur des élections, n'a mis en place ses mesures sociales rapidement que sous la pression d'un mouvement de grève massif. C'est le moment pour les tunisiens-ennes et les égyptiens-ennes de profiter du rapport de force favorable qu'ils et elles ont instauré pour arracher tout ce qui peut l'être.

Il faut à nouveau saluer leur détermination et puiser dans ces victoires des espoirs et des enseignements. Il est rassurant de voir qu'aussi forte que puisse être la répression, et aussi inébranlable que puisse sembler un régime, celui-ci ne peut résister plus de quelques semaines à un peuple en colère qui prend et qui tient la rue. C'est d'ailleurs ce qui nous invite à relativiser, sans les nier, les craintes que suscitent en France la LOPPSI 2. Certes, les nouvelles dispositions de cette loi doivent en pratique rendre encore plus difficiles nos vies et nos luttes. Mais il n'est pas d'application d'une loi qui ne puisse être contrée par une organisation et mobilisation

suffisamment fortes. C'est pourquoi nous appelons à ce que les différents collectifs anti-loppsi qui se sont formés un peu partout en France donnent une suite concrète à leur mobilisation contre la loi. Par exemple en rejoignant ou en créant des collectifs pour lutter contre les expulsions et la répression policière.

Ce qui s'est passé en Tunisie puis en Égypte ne doit pas non plus nous faire croire qu'il suffit d'attendre la prochaine "grande mobilisation", la "bonne", celle dont l'État "ne se remettrait pas" ! D'abord, parce que la répression n'est pas son seul outil : il a depuis longtemps appris à susciter l'adhésion d'un grand nombre, à distribuer les carottes et pas seulement les coups de bâton. Il a identifié que dans certains cas il est plus efficace de faire passer - en endormissant, leurrant et corrompant ses victimes - pour "acceptables" voire "désirables" des situations pourtant catastrophiques et nuisibles. Que ce soit la présence d'une centrale nucléaire dans le voisinage ou les systèmes politiques et économiques actuels. Ensuite, parce qu'une révolution sociale qui réussirait à nous débarrasser de toutes les formes d'exploitation économique ne garantirait pas la fin de toutes les dominations. Le patriarcat et le racisme notamment ne s'arrêteront pas avec la chute du capitalisme, même s'il les favorise, et nécessitent d'être combattus dès maintenant, et avec la même rage !

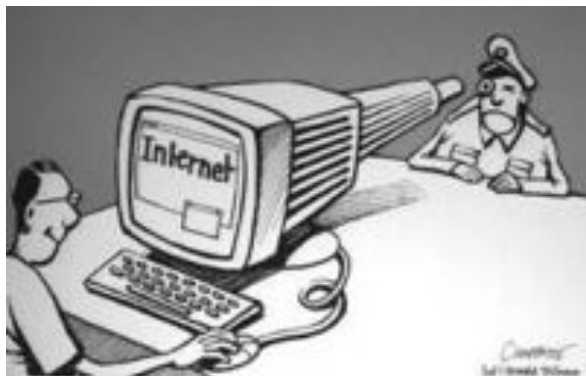
L'ampleur de la tâche ne doit pas nous décourager. Qui aurait cru il y a seulement un an que les Tunisiennes et les Égyptiennes tomberaient leurs dictateurs en 2011 ? L'heure est à l'espoir, construisons nos futures victoires !

# LOPPSI 2 : DU SÉCURITAIRE À LA LOUCHE

Votée en deuxième lecture à l'Assemblée nationale le 21 décembre dernier, le projet de Loi sur l'Orientation et la Programmation pour la Performance de la Sécurité Intérieure (LOPPSI 2) s'apparente à première vue à un fourre-tout de mesures plus répressives les unes que les autres. A bien y regarder on y décèle pourtant trois principaux axes d'intervention, soit : une intensification de la lutte menée contre les pauvres et les marginaux, le recours à un arsenal technique toujours plus poussé de surveillance et de fichage de la population, ainsi que l'accroissement des pouvoirs de police cristallisé dans de nouvelles prérogatives préfectorales. Petit passage en revue.

## La guerre de classes a toujours lieu

En préparation depuis plus d'un an et demi <sup>(1)</sup>, la loi LOPPSI2 s'est vue constamment augmentée de mesures inspirées par l'actualité et l'instrumentalisation de quelques faits divers. Parmi les



amendements ajoutés en cours de route, l'article 32 ter A, rajouté début septembre 2010, s'attaque de manière frontale à tou-tes les mal-logé-es. On se rappellera qu'au mois de juillet, la gendarmerie de Saint-Aignan dans le Loir-et-Cher, avait été attaquée par une cinquantaine de Gens du voyage après que l'un d'entre eux ait été tué par un gendarme. Dans la foulée, Hortefeux ordonnait l'expulsion de 600 terrains jugés "illicites". Cette mesure de police exceptionnelle (et non exempte de quelques relents racistes) se voit aujourd'hui formalisée dans un texte de loi dont la portée dépasse le seul cas des campements de Roms. Grâce à la LOPPSI 2, le préfet de police pourra désormais délivrer des injonctions à quitter tout type d'habitat ou de terrain qui porterait "atteinte à la salubrité, à la sécurité ou à la tranquillité publiques" et ce, dans un délai expéditif de 48 heures. Si cette mise en demeure n'est pas suivie d'effet, le préfet pourra procéder à l'évacuation forcée des lieux et demander au président du Tribunal de Grande Instance (TGI) de l'autoriser à faire détruire les constructions illicites et les effets personnels s'y trouvant.

## EN BREF

### Que sa vayan todos!

Pas besoin de s'expatrier pour voir la corruption à l'œuvre ! Pierre Mauroy, ancien premier ministre et figure séculaire de la métropole lilloise, a été condamné à 20 000 euros d'amende (avec sursis) pour abus de confiance vendredi 4 février 2011 par le tribunal correctionnel de Lille. Mauroy aurait eu recours à un emploi fictif ayant profité à Lyne Cohen Solal en 1992. L'intéressée, aujourd'hui adjointe au maire de Paris (PS) aurait bénéficié d'un poste d'attachée de presse à la communauté urbaine de Lille alors qu'elle était aussi rédactrice en chef de l'hebdomadaire socialiste *Vendredi*. Entre amis, tout (ou presque) est permis!

## SOMMAIRE

- p.2 : Édito
- p.3 : LOPPSI 2 : du sécuritaire à la louche
- p.7 : Féminisme matérialiste
- p.8 : L'École : une nouvelle entreprise ?
- p.12 : Le Nouveau Monde transmet au reste du monde
- p.14 : Les Dépossédés
- p.15 : Retour sur le camp NoBorder de Bruxelles
- p.17 : Ensemble, on lutte !
- p.19 : Accident virtuel, nuisances réelles
- p.20 : A propos de l'attaque du CCL

Roms, gens du voyage, squatteur-ses, habitant-es de bidonvilles, de cabanes, de maisons sans permis de construire, tou-tes sont visé-es. Cette mesure passe outre les protections juridiques qui entourent ce qu'il reste du droit au logement : protection par le juge du domicile, trêve hivernale, dispositifs de relogement, délais et procédures d'exécution. En l'espace de deux jours, ce sera le bulldozer et la rue. Et alors que la spéculation immobilière continue de faire flamber les loyers dans toutes les villes de France et de nourrir grassement la clique des rentier-e-s, les mal-logés-e- sont quant à elleux sommé-e-s de demeurer invisibles sous peine de se faire tomber dessus par les voyous assermentés. Pour le reste, la LOPPSI 2 crée également un délit de vente à la sauvette, délit passible de 6 mois d'emprisonnement et de 3750 euros d'amendes. Et la délinquance en col blanc ? Celle qui détourne des millions et fout des milliers de personnes au chômage ? Elle se porte bien, merci.



**Flicage 2.0**

Les nouvelles technologies de communication et de surveillance ont toujours alimenté les fantasmes du pouvoir en matière de régulation et de contrôle des populations. En témoigne la généralisation des technologies RFID et de la biométrie par exemple ou en-

core les investissements massifs du gouvernement dans les nanotechnologies. Encore une fois la LOPPSI 2 entérine toute une batterie de dispositions dessinant un peu plus nettement le projet politique de "contrôle tout au long de la vie" souhaité par les gestionnaires de toutes couleurs politiques confondues. Tout d'abord avec la généralisation de la vidéo-surveillance, que la novlangue politique rebaptise "vidéoprotection" dans le projet de loi. On le sait, les enjeux sémantiques revêtent souvent une dimension symbolique importante. Ici, c'est bien notre consentement que le gouvernement cherche implicitement à obtenir en tentant d'introduire un terme à la connotation bienveillante. Dans les faits, la LOPPSI 2 rend possible l'installation de caméras partout dans l'espace public, et même de manière ad hoc pour surveiller une manifestation. Dans les immeubles d'habitation disposant d'un système de vidéo-surveillance, les gestionnaires sont autorisés à transmettre leurs images aux forces de police tandis que les entreprises peuvent également placer des caméras à proximité de leurs établissements.

Autre mesure ayant généralement cristallisé l'attention médiatique, le filtrage et la surveillance du web. Prétextant comme toujours la lutte contre la pédo-pornographie<sup>(2)</sup> ou contre l'épouvantail terroriste, la LOPPSI 2 instaure un principe de surveillance du web dont le paramétrage laisse craindre les pires dérives. Tout d'abord, via la surveillance des échanges électroniques. Les agents de police judiciaire pourront désormais s'infiltrer sur internet et user de pseudonymes afin d'identifier les auteurs d'incitation à commettre des crimes ou des délits. Puisque dans ces catégories des "crimes" et des "délits" figurent "l'incitation et l'aide au séjour irrégulier", les réseaux militants d'aide aux sans-papiers pourraient s'avérer particulièrement exposés par cette mesure. Par ailleurs, pour les infractions entrant dans le champ de la criminalité organisée, le texte prévoit la possibilité de mettre en place, sur décision d'un juge d'instruction, "un dispositif technique ayant pour objet, sans le consentement des intéressés, d'accéder, en tous lieux,

à des données informatiques, de les enregistrer, de les conserver et les transmettre, telles qu'elles s'affichent sur l'écran de l'utilisateur". Dans ses délires de flicage les plus fous l'État libéral révèle sa vraie nature et s'immisce inlassablement dans notre intimité.

D'une manière générale, avec la LOPPSI 2, les moyens confiés à la police sont considérablement augmentés. Outre les 2,5 milliards d'euros supplémentaires alloués au ministère de l'Intérieur, c'est bien la population toute entière que l'on tente d'enrôler dans un dispositif de surveillance où chacun-e devient le flic de l'autre. En instaurant un "Service civil citoyen" au rôle et aux prérogatives relativement floues, la LOPPSI 2 permet à l'honnête citoyen de s'organiser au sein de petits groupes de délateurs/ses zélé-e-s prêt-e-s à servir de relais aux yeux et aux oreilles de la police<sup>(3)</sup>. Pour le reste, le préfet de police se voit confier une marge de manœuvre importante au détriment de la capacité d'intervention du pouvoir judiciaire. En témoigne notamment la possibilité d'instaurer des mesures de couvre-feu individuelles à l'égard des moins de 13 ans et ce, sans consultation du juge pour enfants. La loi instaure également un contrat de responsabilité parentale, proposé aux parent-e-s d'un mineur de 13 ans déjà condamné pour une infraction pénale, lorsque cette infraction "révèle une carence de l'autorité parentale". Cette dernière mesure condense à elle seule tout le dédain de la bourgeoisie pour les classes populaires rendues responsables du défaut d'intégration à une société ostensiblement raciste et où les fils et filles de bourgeois-es font régner leur loi de génération en génération. Après la guerre menée à l'encontre des soi-disant "assistés" voici ressortie l'image du pauvre incapable que

seules des mesures disciplinaires peuvent venir redresser.



### **Tout le pouvoir aux keufs**

Avec la LOPPSI 2, c'est toute une conception de la justice qui se dévoile. Tout d'abord celle d'une justice immémoriale, qui gardera trace du moindre faux pas de chaque individu. La LOPPSI 2 propose en effet d'étendre les possibilités d'inscription d'un-e individu aux fichiers de police STIC (Système de Traitement des Infractions Constatées) et de gendarmerie JUDEX (système JUDiciaire de Documentation et d'EXploitation) que l'on soit coupable, témoin ou victime d'un délit. Au-delà, elle prévoit l'interconnexion de ces fichiers. Tout écart à la norme de vie bourgeoise (travaille, vote, consomme !) sera alors compilé ad vitam æternam dans les fichiers numériques de la maréchaussée. Les requêtes de rectification ou d'effacement devront être adressées au procureur de la République mais aucune mesure ne le contraint réellement à appliquer ces modifications. Pour rappel, en décembre 2008, le STIC compilait pas moins de 38 millions d'infractions concernant 5,5 millions de personnes. D'après le bilan 2009 des vérifications du STIC par la CNIL, seules 20% de ses fiches sont rigoureusement exactes.

**EN BREF****Tunisie mon amour**

Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture déclare le 9 janvier dernier : "Dire que la Tunisie est une dictature univoque comme on le fait si souvent me semble exagéré". La Françafrique, c'est héréditaire chez les Mitterrand!

**Une commune d'avant-garde!**

La Crau, petite commune du Var de 16 000 habitants, tout de même, n'a pas attendu les nouveaux dispositifs de la LOPPSI 2 pour organiser la délation. Sans même prendre le pouls de son conseil municipal, son maire UMP, Christian Simon, a discrètement recrutés 200 "référents de quartier" dont il souhaite préserver l'anonymat et dont le rôle, relativement flou, serait de "faire remonter de l'information" au maire. Dans une lettre envoyée à l'un de ses administrés ce dernier précise que la mise en place de ces référents répond à deux objectifs précis : "avoir au sein de la commune [...] un témoignage rapide des possibles dégradations du mobilier urbain, des espaces verts, de l'éclairage public, de conteneurs..." et "d'apporter une éventuelle aide à la prévention de certaines formes de délinquance qui touchent notre commune". D'autres dispositifs de ce type ont d'ores et déjà été mis en place dans le Gard, la Seine et Marne, le Haut-Rhin et les Bouches du Rhône. Voir sur internet [<http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article4270>].

Ensuite, celle d'une justice où ce n'est plus "la faute" qui est jugée et "payée à la société" mais bien l'individu et son niveau de "dangerosité" qui sont évalués et soumis à une surveillance permanente. D'où l'arrivée dans le jargon judiciaire de tout un éventail de "mesures de sûreté". Dans la LOPPSI 2 ces dispositifs sont incarnés par des mesures de surveillance judiciaire (via notamment le recours au bracelet électronique) désormais applicable, sur décision du juge d'application des peines, à toute personne en situation de récidive légale ou condamnée à une peine de prison ferme d'au moins 5 ans (contre 10 précédemment). Une autre mesure "de sûreté" s'applique quant à elle de manière automatique à toute personne condamnée pour meurtre d'une personne dépositaire de l'autorité publique ; ce sera 30 ans de prison incompressible. Et si vous avez le malheur de ne pas être français-e, cette peine sera assortie d'une interdiction de séjour définitive. Cette dernière mesure, inspirée au chef de l'Etat par les émeutes du mois de juillet dans le quartier de la Villeneuve à Grenoble, consacre la dernière face de la justice de demain : une justice à deux vitesses, lorsqu'il s'agit de l'autorité l'Etat. D'un côté, impitoyable avec ceux et celles défiant sa toute-puissance, de l'autre, tendre, voir complaisante avec les méfaits de ses agents. Ainsi, la LOPPSI 2 prévoit un régime d'impunité judiciaire pour les agents de renseignement tout en réprimant toute révélation, même involontaire, d'une information pouvant conduire à la découverte de leur identité réelle. Quid des stratégies de défense collective contre l'arbitraire et l'infiltration policière ? Pas de doute, que ce soit en légiférant sur des espaces d'expression et de coordination comme Internet, ou sur des pratiques de résistances collectives (occupation d'habitats, copwatching etc.) la LOPPSI 2 tente de nous désarmer. Ne nous laissons pas faire.

(1) Sa première présentation en Conseil des ministres date de mai 2009, à l'époque où Alliot-Marie était ministre de l'intérieur.

(2) Bien pratique, serions-nous tenté-e-s de dire, pour maquiller ses intentions réelles.

(3) Encore une fois, la LOPPSI 2 ne fait que généraliser et officialiser sur tout le territoire un dispositif déjà existant dans plusieurs villes et à Lille notamment.

Le vendredi de 20h à 21h

**LA VOIX SANS MAÎTRE**

Émission du GDALE-CGA et du CCL  
sur Radio Campus (106.6 MHz)

L'Actualité  
politique et sociale  
vue par des anarchistes !

# FÉMINISME MATÉRIALISTE

Pour commencer, revenons sur quelques notions :

Parler distinctement de genre et de sexe vise à saper les évidences naturalistes bien ancrées dans nos cultures autour de ces notions. Ainsi, un des objectifs de l'utilisation du mot "genre" est la mise en lumière du caractère socialement construit d'un certain nombre d'attributs et de comportements psycho-sociaux attachés traditionnellement à l'appartenance à un "sexe biologique". Ce changement sémantique et conceptuel est le résultat de nombreux travaux de recherches de et de conceptualisation menés par des féministes.

Cette question de l'origine biologique ou socialement construite des différences entre hommes et femmes constitue un sujet de polémiques chez les féministes. Elle représente la ligne de fracture entre les féministes dites "essentialistes" et celles qui se revendiquent "matérialistes".

Nous ne nous attarderons pas beaucoup sur les premières qui sont les tenantes de la position du "respect de la différence" et qui luttent pour un respect égal des attributs, traits de caractère, préférences, tâches et goûts spécifiquement et par "essence" féminins (qui sont, il est vrai, plutôt stigmatisés, méprisés, dévalorisés et invisibilisés dans la culture patriarcale).

Dans la deuxième approche, les féministes matérialistes refusent justement cette assignation au féminin. Ainsi, il n'est plus question de valoriser les caractéristiques naturelles attachées aux êtres féminins mais de montrer que c'est la mise en place de deux catégories (femme et homme) qui pose problème et qui constitue une domination.

Dans la lignée de Christine Delphy, les féministes matérialistes combattent l'idée qu'une différence "naturelle" entraînerait la division de l'humanité en deux sexes et donc deux genres, dont

l'un dominerait l'autre. En se demandant pourquoi le sexe (plutôt que la couleur des yeux par exemple) devrait donner lieu à une classification quelconque, elles aboutissent à la conclusion que c'est en même temps et dans un même mouvement que se crée la division sociale (les catégories d'homme et de femme) et son caractère hiérarchique : le genre des "hommes" domine le genre des "femmes".

Les féministes matérialistes s'appuient sur la méthode marxiste qui étudie les rapports matériels d'exploitation et leur justification idéologique.

L'idée étant aussi de démontrer que le patriarcat est un système autonome de domination et d'exploitation et d'inscrire la lutte féministe dans une optique de classes afin de contrer la vieille rhétorique de la gauche et de sa primauté de la lutte des classes socio-économiques. Différents ouvrages des féministes matérialistes explorent donc, les dispositions matérielles et quantifiables du système de domination patriarcale \*.

Il existe bien sûr d'autres courants de pensée féministe qui mériteraient un autre article et que nous aborderons certainement dans un autre numéro.

\* Quelques ouvrages de référence:

Christine Delphy, L'Ennemi principal - Tome 1 : Économie politique du patriarcat.

Christine Delphy, L'Ennemi principal - Tome 2 : Penser le genre. Syllepse.

Elena Gianini Belotti, Du côté des petites filles. Éditions des femmes.

Monique Wittig, La pensée Straight. Amsterdam.

Paola Tabet, La Construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps. L'Harmattan

Colette Guillaumin, Sexe, race et pratique du pouvoir : l'idée de nature. Côté-femmes.

Nicole-Claude Mathieu, L'Anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe. Côté-femmes.



# L'ÉCOLE : UNE NOUVELLE ENTREPRISE ?

## La réforme des stagiaires

Cette réforme s'est mise en place à la rentrée 2010. L'année de stage pour les jeunes enseignantEs est une année intermédiaire entre l'obtention du concours (CAPES, Agrégation, CAPLP...) et la titularisation décidée par le rectorat qui vient clore une année durant laquelle le/la stagiaire est toujours jugéE, évaluéE et en sursis. Jusque-là, cette année de stage procurait un double statut au/à la stagiaire, à la fois professeurE et élève, qui partageait son temps de travail hebdomadaire entre 6h à 9h de prise en charge effective de classes et deux journées banalisées de stage à l'IUFM pour parler de pédagogie mais aussi surtout pour se retrouver entre stagiaires et échanger ses expériences.

Depuis septembre 2010, les enseignantEs stagiaires font un service complet de 18h et n'ont plus de formation hebdomadaire, l'IUFM ayant disparu, mais ont deux semaines de formation massées sur l'année, une au mois d'octobre, l'autre au mois de juin. Ce sont des TZR (Titulaire en Zone de Remplacement) qui sont désignéEs arbitrairement pour remplacer les enseignantEs stagiaires durant leur formation. Cette réforme fonctionne donc en trinôme : le/la stagiaire, le/la tuteur-riche et le/la TZR qui est censéE être au service ce de la formation et donc être "corvéable". Les membres de ce trinôme subissent d'une manière ou d'une autre les effets néfastes de cette réforme encore une fois décidée par le haut sans concertation des acteurs-rices principales-aux de l'enseignement.

En ce qui concerne les tuteurs-rices, la plupart ont été désignéEs de façon arbitraire par le rectorat qui n'a pas pris en compte le refus et le boycott de cette réforme par certainEs enseignantEs qui avaient même signé des pétitions l'année dernière pour officialiser

leur refus. Le rectorat et les IA-IPR (inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional) sont même alléEs jusqu'à faire subir certaines pressions sur des enseignantEs par exemple en appelant directement chez elles-eux ou, comme c'est le cas d'un enseignant d'arts plastiques qui s'est vu soumis au chantage de perdre des heures d'enseignement aux Beaux-Arts s'il persistait dans son refus.

En ce qui concerne les stagiaires, ce fut une rentrée très difficile non seulement en raison du nombre d'heures à effectuer qui n'est en aucun cas révélateur du nombre d'heures effectives (préparation des cours, correction...) et aussi en raison des difficultés à trouver des tuteurs-rices. De nombreux-ses stagiaires se sont donc retrouvéEs seulEs face à leurs classes sans savoir pour la plupart comment faire cours. Des enseignantEs stagiaires ont déjà démissionné, mais il est difficile de connaître les chiffres exacts surtout lorsqu'on est confrontéE à l'opacité d'un ministère et d'un rectorat qui s'adonnent à une pratique "schizophrénique" (cf l'intervention médiatique de la rectrice Marie-Jeanne Philippe faisant l'éloge de cette réforme) en occultant à la fois le mécontentement de nombreux-ses enseignantEs mais aussi les difficultés auxquelles eux/elles-mêmes furent confrontéEs pour trouver des tuteurs-rices.

En ce qui concerne les TZR, ils/elles sont là pour remplacer le/la tuteur-riche et le/la stagiaire. Officiellement, le/la TZR doit effectuer 9h de remplacement du/de la tuteur-riche et 9h pour le /la stagiaire. Sauf que dans les faits et dans la plupart des cas, aucun horaire n'a été fixé. Dans les établissements où le/la stagiaire n'avait pas encore de tuteur-riche, le/la TZR a souvent tenu le rôle de tuteur-riche en allant assister au cours, en aidant à monter une séquence, en donnant des conseils pédagogiques... sans pour autant toucher la prime

de tutorat. Et finalement le rectorat, par ses nombreuses pressions et chantages, a fini par trouver des tuteurs-riche quitte à aller les chercher dans des établissements éloignés ou dans des matières différentes. Les remplacements des TZR se sont alors effectués à la hâte parfois du jour au lendemain. Il s'agit d'une situation de remplacement inédite car jusque-là les TZR étaient appelés pour remplacer sur de longues durées en cas d'arrêt maladie ou de congé maternité. Ils/elles avaient alors un délai de 48h avant de prendre en charge les classes. Or, la nouveauté c'est la flexibilité excessive que l'on demande aux TZR censés être toujours prêts à remplacer soit le/la tuteur-riche, soit le/la stagiaire sur du court terme, une journée par-ci, quelques heures par-là. Ce genre de remplacement ne permet en aucun cas de connaître les classes voire d'enseigner aux élèves. En effet ces derniers, ce qui est tout à fait légitime, peuvent avoir tendance à considérer le /la TZR comme n'étant pas leur «vraiE prof» car ils/elles ne l'auront que quelques heures sans savoir quand exactement, surtout quand les horaires sont arrangés à l'amiable entre le/la tuteur-riche, le/la stagiaire et le/la TZR. D'où le sentiment de certains TZR ayant plus l'impression de "fliquer" que d'enseigner.

Cette situation est aussi difficile pour les élèves qui, au cours de l'année, vont voir défiler devant eux-elles au moins trois professeurEs différentEs et qui seront obligés de s'adapter à chaque fois à de nouvelles pratiques d'enseignement.

Cette réforme touche également les étudiantEs en master d'enseignement qui ont vu les dates des concours être avancées au mois de novembre (au lieu du mois de mars) mettant ainsi de côté et désavantagant les étudiantEs qui passent pour la première fois le concours. De plus les étudiantEs, avant de passer les oraux, devront faire une semaine de remplacement lorsque le/la stagiaire sera en formation. Cela se passera en fin d'année lorsque les élèves seront le plus énervés

avec l'arrivée des vacances d'été, en quelque sorte une espèce de "bizutage" avant d'entrer dans le corps enseignant et qui aura sûrement pour effet de dissuader un grand nombre d'étudiantEs ayant choisi d'être enseignantE et non pas policierE.



Cette réforme n'a pas pour vocation d'améliorer l'enseignement public mais bien au contraire de le saper dans une démarche économique de rentabilité et aussi à long terme de privatisation. La preuve en est les 16000 suppressions de postes de cette année qui viennent se greffer aux 34400 depuis trois ans. A cela s'ajoutent les démissions des enseignantEs stagiaires qui jusque-là étaient de 30% et qui risquent d'augmenter de manière conséquente. Ces démissions seront palliées par des contrats de remplacement signés par des étudiantEs, chômeurs-euses... bref des personnes déjà précaires qui demeureront dans une situation précaire en tant que contractuelLEs recrutéEs par entretien avec le/la cheffe d'établissement et n'ayant pas droit aux congés payés.

Beole

## L'école comme entreprise

Cette réforme s'inscrit dans une politique plus large de rentabilité économique. Par une politique du chiffre, on assiste à la propagation d'un discours qui jusque-là appartenait au secteur de l'entreprise, le discours "managérial". De plus en plus les cheffEs d'établissements revêtent la casquette du/de la cheffE d'entreprise qui exige de ses employéEs de faire du chiffre en matière d'évaluation des élèves.

Dans l'académie de Lille, pousséEs par les exigences de la rectrice qui considère que les résultats de l'académie sont à la traîne par rapport à la moyenne française, les cheffEs d'établissements en arrivent à demander à certainEs enseignantEs de rehausser leurs notes sous peine de manquer de certaines subventions ou d'obtenir moins d'heures pour mettre en place des projets. Cette politique du chiffre met donc les établissements en concurrence. Chaque établissement se transforme insidieusement en petite entreprise autonome soumise au principe d'efficacité et de rentabilité économique.



Le dernier né de cette politique s'appelle le projet CLAIR (Collèges et Lycées pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite). Encore restreint à une centaine d'établissements, le projet CLAIR permet entre autre aux chefs d'établissement de "recruter les professeurs sur profil" <sup>(1)</sup>. Cela signifie que les enseignantEs seront nomméEs directement par le/la cheffE d'établissement sans passer par le mouvement des mutations qui par un jeu de points (ancienneté, famille...) permettait une certaine indépendance en matière de recrutement vis-à-vis des directions administratives.

Autre mesure de ce dispositif : "Un préfet des études est désigné pour chaque niveau. Élément central de la cohérence des pratiques, du respect des règles communes et de l'implication des familles, il exerce une responsabilité sur le plan pédagogique et éducatif" <sup>(2)</sup>. Avec la création de ces "préfets" (le mot en tant que tel étant assez évocateur), une hiérarchie intermédiaire se crée entre les enseignantEs et leur direction administrative. Les enseignantEs "de base" devront donc non seulement rendre des comptes au/à la cheffE "suprême" qu'est le/la chef d'établissement mais aussi à ces cheffEs intermédiaires que sont ces "préfets" à la fois plus proches du terrain et donc, vu leur fonction, plus prompts à contrôler.

Autre dispositif soumis à cette logique de rentabilité : le dispositif RAR (Réseau Ambition-Réussite) mis en place en 2006 par le ministre de l'époque, Gilles de Robien. Les établissements RAR ont le droit d'avoir des subventions supplémentaires pour, entre autre, mettre en place des projets éducatifs et pédagogiques. Or ces projets sont devenus l'occasion pour les établissements de se parer d'une belle image, d'une belle vitrine et ce en vue de se "vendre" le mieux possible auprès des parentEs d'élèves. De plus, une mise en concurrence se crée entre les enseignantEs dépositaires de projets car les budgets étant de plus en plus restreints, seuls quelques projets finissent par être choisis selon le bon vouloir du/de la cheffE d'établissement en accord avec le conseil général. Parallèlement dans les médias comme dans les journaux *La Voix du Nord* ou *Nord éclair*, on assiste à un véritable éloge de ce type d'initiative : "Une boutique du RC Lens ouvre au collège Langevin d'Avion", "Au collège Van-der-Meersch, on parle excellence et intégration", "L'éducation à l'éco-citoyenneté au collège du Westhoek"...

### L'école au service des lois du marché

Cette politique du chiffre a une double conséquence : l'école se transforme progressivement en entreprise et donc comme toute entreprise, elle doit se conformer aux lois du marché. L'école n'a plus la vocation d'être le

marché. L'école n'a plus la vocation d'être le lieu d'un apprentissage de connaissances et de savoirs. Elle devient une usine à fabriquer de la main-d'œuvre peu qualifiée et corvéable. Elle doit se conformer et répondre aux critères du marché, d'autant plus en "temps de crise". Les propos de la commissaire européenne à l'éducation, Androulla Vassiliou, résument bien cette soumission de l'école aux lois du marché: "améliorer les compétences et l'accès à l'éducation en se concentrant sur les besoins des marchés", "aider l'Europe à engager la compétition globalisée", "équiper les jeunes pour le marché du travail d'aujourd'hui" et "répondre aux conséquences de la crise économique" (3).

On ne parle plus en termes de savoirs mais de compétences. D'ailleurs le "livret de compétences" mis en place dans les collèges depuis la rentrée 2010 en est un bel exemple. Les élèves durant toute leur scolarité au collège sont évalués en fonction de sept piliers de compétences (C1 : la maîtrise de la langue française, C2 : la pratique d'une langue vivante étrangère, C3 : la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication...). Soit une compétence est acquise soit elle ne l'est pas, sachant qu'il n'y a pas de grille d'évaluation intermédiaire. Ce genre d'évaluation tend à mécaniser l'apprentissage car un élève étant par exemple capable de calculer certaines mesures en 5ème ne le sera peut-être plus en 3ème par manque de pratique. Mais cela le livret n'en tient pas compte car ce qui importe c'est de cocher la case «acquis» sans considérer la fluctuation et le changement qui s'effectuent tout au long des années d'apprentissage car aucun savoir n'est acquis d'emblée et il demande toujours de la pratique sous peine d'être oublié.

Ce "livret de compétences" est tout à fait en accord avec la liste des "compétences de base" établie par La Commission européenne,

compétences que toutE travailleuseuse - y compris les travailleuses non qualifiées - est censéE au minimum détenir : "communication dans la langue maternelle ; communication en langues étrangères ; compétence mathématique et compétences de base en sciences et technologies ; compétence numérique ; apprendre à apprendre ; compétences sociales et civiques ; esprit d'initiative et d'entreprise; sensibilité et expression culturelles" (4).

Le système éducatif ne considère plus les enfants en tant que telLes mais comme de futurEs travailleurs/euses qu'il devient inutile de former en les sur-qualifiant car cela ne répond pas aux besoins du marché du travail. L'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques) reconnaît même cyniquement que "tous n'embrasseront pas une carrière dans le dynamique secteur de la 'nouvelle économie' - en fait, la plupart ne le feront pas-, de sorte que les programmes scolaires ne peuvent être conçus comme si tous devaient aller loin" (5)

Après EDF, la SNCF et France Télécom, la politique ultra-libérale de l'État s'en prend maintenant à l'éducation et cherche à la fois à privatiser et à précariser ce secteur. Le but étant de faire des économies et donc de soutirer de l'argent à quelque chose qui n'est en soi ni économique ni quantifiable.

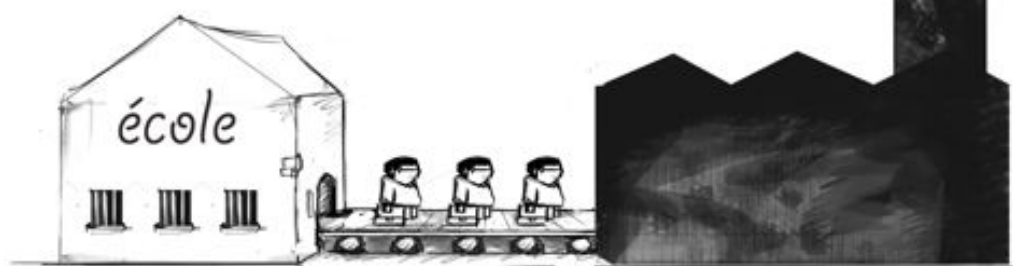
(1) Luc Chatel, Le Monde, 28 août 2010.

(2) Bulletin officiel, circulaire n° 2010-096 du 7 juillet 2010.

(3) Androulla Vassiliou, My policy priorities, traduction de l'auteur, <http://ec.europa.eu>.

(4) «Les compétences clés dans un monde en mutation», Bruxelles, 25 novembre 2009.

(5) OCDE, What future for or school ?, Education Policy Analysis, Paris, 2001.



l'école

# LE NOUVEAU MONDE TRANSMET AUX RESTES DU MONDE

Le collectif La Espiral publie la revue La Libertad depuis le Costa Rica

De notre correspondant à San José, Costa Rica

Vous rêviez d'apprendre l'espagnol en lisant des articles qui ne parlent pas de la monarchie ni du PSOE (le PS espagnol) ? Vous vouliez vraiment savoir ce qui se passe chez les anarchistes du Costa Rica ? Vous aviez très envie de lire une belle revue anarchiste de 32 pages avec couverture en couleur ? Le moment est venu !



Après plus d'un an d'absence due à la dissolution de l'ancien collectif éditorial et avec lui du groupe anarchiste qui le soutenait, la revue La Libertad revient plus jolie et plus remplie que jamais, avec toujours autant de volonté et de mordant.

Suite à l'envie de plusieurs personnes de re-former un groupe anarchiste permanent, basé sur l'action politique et la propagande, le collectif *La Espiral* a pris forme petit à petit et compte déjà plusieurs belles réalisations

à son actif. Après les quelques mois de mise en jambes nécessaire, le collectif a organisé une projection-débat, pour célébrer les 100 ans de la CNT espagnole ainsi qu'une conférence-débat sur la militarisation des États en Amérique Centrale avec un camarade uruguayen qui revenait du Honduras post-coup d'état et un camarade panaméen. Ce dernier nous a rappelé que la police a tué au moins 7 personnes en réprimant des grèves de travailleurs-euses des exploitations bananières de la côte caraïbe en Juin 2010. Le collectif est aussi intervenu pendant les défilés patriotiques de la fête nationale du 15 septembre, toutes déguiséEs en militaires étasuniens au milieu des gaminEs en costumes traditionnels, pour dénoncer l'accord passé entre le gouvernement du Costa Rica et l'État Major étasunien. Cet accord permet aux soldats d'Obama l'entrée et le séjour sur le sol costaricien avec l'immunité diplomatique, il permet aussi à plusieurs portes-avions, porte-hélicoptères et autres bateaux bourrés de canons de patrouiller à volonté dans les eaux territoriales du pays. Le tout bien entendu sous couvert de lutte contre le narcotrafic.<sup>(1)</sup>

Souvenez vous, le Costa Rica est un des seuls pays au monde à n'avoir pas d'armée, mais il ne se prive pas d'une communication politique blindée et très bien armée. Pour plus de discrétion, la manœuvre consiste à sous-traiter le travail militaire, ou plutôt à laisser champ libre à la puissance impérialiste. Tant que l'armée n'est pas officiellement à nous, personne ne réagit ! En parallèle la police nationale reçoit un entraînement militaire dans les mêmes bases que les armées de tous les pays d'Amérique Centrale, dont les profs viennent des USA, de France ou d'Israël... La police costaricienne a plus de budget que les armées des pays voisins et certaines unités utilisent un armement clairement militaire. Évidemment leurs uniformes sont bleus, pas verts, et dans leur dos c'est écrit "policia" et pas "ejercito" (armée en espagnol), et ça ne dérange pas beaucoup de gens.

Le collectif La Espiral a publié un communiqué à ce sujet sur le site international *anarkismo.net* ainsi qu'une interview col-

## EN BREF

### Un train peut en cacher un autre

Le 5 novembre dernier, des activistes français-es et allemand-es s'employaient à retarder un train de déchet radioactifs devant faire le trajet de La Hague, où est implanté un centre de retraitement, à Gorleben, en Allemagne. Les actions combinées des activistes infligèrent au train plus de 3 jours de retard et de nombreux détours en même temps qu'elles attirèrent l'attention médiatique sur les dangers du nucléaire et l'existence d'une véritable opposition. 3 mois plus tard, les nucléocrates ont retenu la leçon. Le train de déchets reliant La Hague à Mouscron traverse la région sans qu'aucune information ne soit délivrée, se payant même le luxe de stationner plus de 3 heures à Lomme-Délivrance.

### L'apprentissage de la démocratie

Le 11 février, un bateau de la garde côtière tunisienne a foncé volontairement sur une embarcation transportant 120 migrants "illégaux". Bilan officiel : 5 morts et 30 "disparus". Pour devenir vraiment "démocratique" il va falloir se débarrasser de la police, de l'armée et des pressions de l'Union Européenne qui veut rendre les frontières étanches. Pendant ce temps, Berlusconi réclame l'intervention immédiate d'une mission de l'agence Frontex pour patrouiller au large des côtes tunisiennes et intercepter les embarcations de migrants.

-lective. En plus, nous avons essayé d'être très présentEs dans la lutte étudiante contre les coupes budgétaires de l'université publique. Nous avons participé à l'occupation d'un bâtiment du campus et à la mise en place d'une assemblée horizontale pour montrer aux trotskistes de la fédération étudiante qu'on peut faire les choses différemment. Pas mal en aussi peu de temps ! Surtout qu'en plus de tout ça on s'est touTÉS démenéEs pour vous pondre une revue bien figlée et bien remplie, et ça prend pas mal de temps.

Parlons un peu de cette revue : elle est composée de différents textes, articles, illustrations etc. que nous avons écrits et dessinés nous-mêmes ou qui viennent de contributions extérieures. Le résultat donne un ensemble très varié qui peut manquer de cohérence selon certainEs, mais nous on assume. Nous avons choisi de laisser la place à différentes formes d'expressions et à différents thèmes dont certains ne sont pas proprement liés à l'anarchisme, mais après tout qu'est-ce qui n'est pas lié à l'anarchisme ? Les articles politiques alternent avec les analyses historiques, les contes, les billets d'humeur et les touches d'humour ou les témoignages personnels. Ça parle de la situation locale, de celle de l'Amérique Centrale, du monde entier, ça parle des événements récents, du passé à ne pas oublier, du futur comme on le voit, ça parle de tout ce dont doit parler une bonne revue !

Préparez-vous, mettez les pesetas, les doros, les euros, les dollars de côté, elle sera bientôt disponible auprès du GDALE-CGA et au CCL. La résistance internationale n'a pas de frontière, les revues anarchistes non plus. N'hésitez pas à faire circuler l'info, la revue, les contacts. Entre touTÉS on parle espagnol, anglais et français et on sera toujours contentEs d'envoyer des nouvelles, des revues, des flyers et des affiches (dès qu'on en aura).

Solidarité internationale ! Anarchisme Mondial !  
Du monde entier : Vive La Sociale !

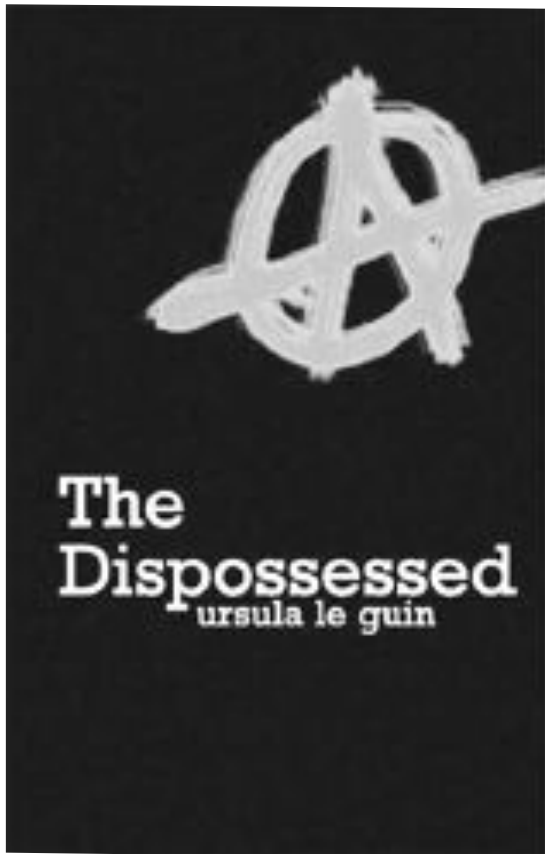
(1) Les mauvais esprits, dont nous faisons partie, y voient un moyen pour les Etats-Unis d'Amérique (du Nord) de positionner des troupes tout près du Honduras pour protéger les auteurs du coup d'État, tout près du Venezuela pour pouvoir calmer à tout moment les ardeurs de Chavez, tout près du Panama pour reprendre officiellement le contrôle du Canal qu'ils ont perdu le 31 décembre 1999.



# LES DÉPOSSÉDÉS, URSULA LE GUIN 1974, SCIENCE-FICTION & ANARCHISME

En général dans La Sociale seuls les ouvrages d'analyse politique récents sont chroniqués. Cette fois c'est un classique de la littérature anarchiste (vieux de plus de 30 ans !)

*Les Dépossédés*, bouquin de science-fiction, nous fait suivre les aventures d'un scientifique qui quitte sa planète et sa société, parce que son travail de recherche y est considéré comme inutile voire nuisible. Il part pour la planète la plus proche, dans une société complètement différente, qui l'honore pour son travail et où il espère trouver des conditions plus favorables afin de le continuer. Mais le souvenir de sa société, présenté aulà lectrice en sandwich avec ses aventures dans la nouvelle, le poursuit.



couvre toute une planète, aux principes proches d'un anarchisme. Peut-être pour rendre les choses plus crédibles, elle passe beaucoup de temps sur les difficultés qu'il y a à vivre sur une planète collectivisée. Une société où l'"égotisme" (égoïsme ? égoïsme ?) est considéré comme un très grave défaut, le fait de conserver des choses pour soi comme une déviance, l'installation dans une zone où l'on n'a pas la possibilité de travailler, comme une charge imposée à la communauté. Pour ce dernier point, il faut savoir que la planète est très aride et que même la nourriture est rare.

L'autre partie alternée du bouquin raconte les aventures du héros, qui, arrivé sur la planète Urras, ne veut ni trahir ses principes politiques, ni Anarres. Urras fait face à Anarres et Ursula Le Guin la décrit comme hyper-fertile, accueillant à première vue – et dans l'esprit des Anarres – une société d'abondance. Là, les habitant-e-s semblent libérées des difficultés de l'approvisionnement; la parole, libre; l'environnement scientifique qui intéresse avant tout le héros, stimulant. Mais la société est hiérarchisée, le pouvoir réparti inégalement entre les plus riches et les plus pauvres, l'activité scientifique dirigée par des motifs troubles.

Que va devenir notre héros ?! Tadaa...

Ursula Le Guin, inspirée notamment par l'anthropologie, le féminisme et l'anarchisme, est principalement connue pour ses deux cycles - *L'Ekumen* et *Terremer*. Le premier est du registre de la science-fiction et *Les Dépossédés* en fait partie. Tous les romans du cycle prennent place dans un univers de planètes aux évolutions diverses, visitées et transformées par des envoyé-e-s d'autres civilisations. Dans ce cycle, les meilleurs sont peut-être *La Main Gauche de la Nuit*, *Les Dépossédés*, *Le Dit d'Aka* et *Le Nom du Monde Est Forêt*. *L'anniversaire du monde* est un excellent recueil de nouvelles se déroulant dans le même univers. Ursula Le Guin prend le temps, comme dans d'autres romans, pour décrire des sexualités et des rapports amoureux assez différents du couple hétéro exclusif. L'autre cycle - "Terremer" -, propose du médiéval-fantastique plus classique, avec dragons, magicien-ne-s et sorcièr-e-s, mais aussi rois, reines et Archimages. Goro Miyazaki en a fait un film d'animation.

Présenté comme ça, ce n'est pas vraiment séduisant. En tout cas pas pour un-e amateurice de science-fiction. Ce qui rend le bouquin excellent, ce qui fait qu'il a des chances de passionner une personne qui s'intéresse à l'anarchisme, c'est la qualité de la description de la vie du héros sur la première planète Anarres. Ursula Le Guin, un chapitre sur deux, invente sa vie de la petite enfance à ce qui l'amène à partir, dans une société qui

# RETOUR SUR LE CAMP NoBORDER DE BRUXELLES

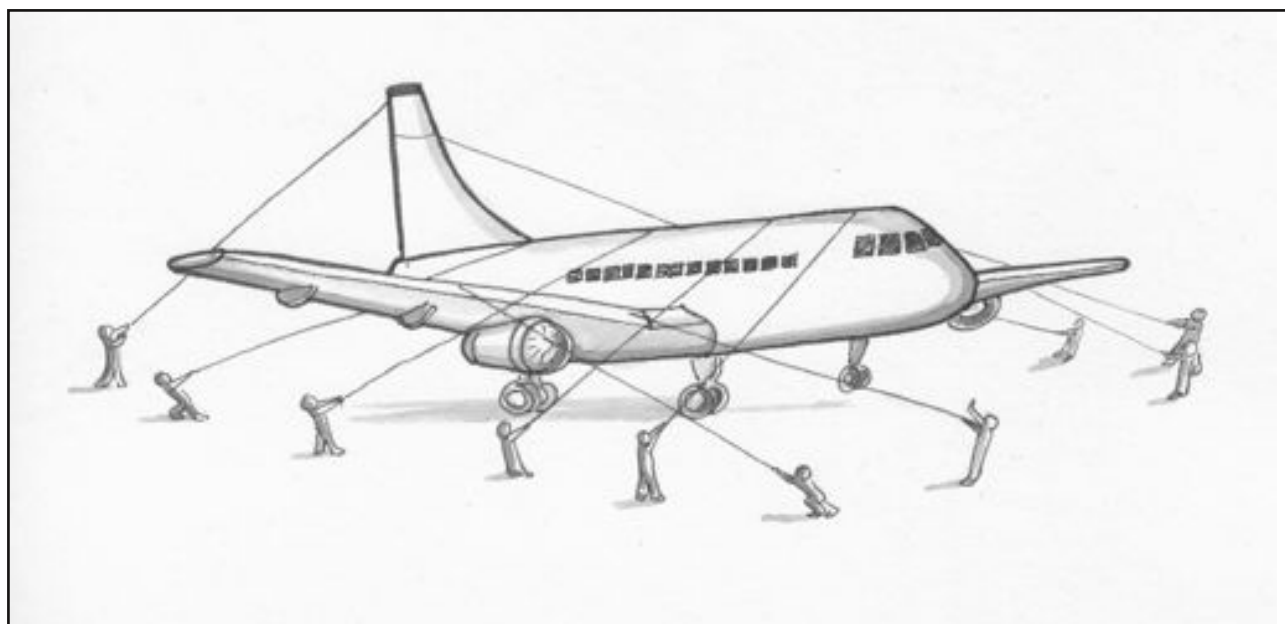
Du 25 septembre au 3 octobre 2010 s'est tenu dans Bruxelles un camp No Border. Les camps NoBorder se tiennent le plus souvent à proximité des points de passage des frontières : Calais vers l'Angleterre, Lesbos vers l'Europe, la frontière entre le Mexique et les États-Unis, etc. Cette fois-ci c'était dans une "capitale" de l'Union Européenne, là où se construisent et se décident de manière centralisée la fermeture et la militarisation des frontières. Pendant une semaine c'est jusqu'à 1000 personnes qui sont venues de toute l'Europe et d'au-delà pour lutter contre les frontières, pour la liberté de circulation et d'installation. Et même si l'étiquette politique n'était pas demandée à l'entrée, il n'est probablement pas abusif de dire qu'il s'agissait d'un des plus grands rassemblements d'anarchistes actuels, en dehors des contre-sommets, dont le camp se différencie aussi en ce qu'il ne se cale pas sur l'agenda des puissants.

## Informations & actions contre les frontières

Au cours de la semaine les différentes déclinaisons thématiques des luttes contre les frontières ont été discutées : politiques migra-

toires européennes & militarisation des frontières, centres de rétention & déportations, capitalisme & migrations, clandestinité & luttes des migrants, extensions des politiques frontalières européennes...

L'activité du camp a aussi été rythmée par les actions annoncées ou secrètes contre les frontières. Parmi beaucoup d'autres : manifestation contre un centre de rétention le 26/09, tour d'information sur "Bruxelles sans-papiers" (tribunaux, office du droit d'asile, églises occupées, etc.) le 27/09, manifestation d'information au quartier le 28/09. Le 29/09, participation à la manifestation contre les politiques d'austérité organisée par les syndicats européens et blocage d'une réunion de Frontex, l'agence européenne en charge de la militarisation des frontières; le 01/10, action de souillage du siège de Sodexo Bruxelles - l'une des nombreuses entreprises qui font leur beurre sur la "machine à expulser" - et tentative de manifestation non-déclarée le soir, puis attaque d'un commissariat pour protester contre sa répression insensée. Pour finir, la grande manifestation NoBorder du 02/10 a rassemblé au moins 1300 personnes dans le centre-ville de Bruxelles.



No  
Border

## Le masque de la "démocratie" est encore tombé, son visage est hideux

Comme c'est le cas à chaque fois que se rassemblent des contestataires plus ou moins radicaux des politiques étatiques, la répression a été violente. Les chevaux qui chargent et blessent dès la première manifestation contre le centre de rétention, les barbelés qui ferment des bâtiments publics dans la ville, la matraque bien sûr, les violences lors des arrestations et dans les commissariats et en permanence la certitude de l'arbitraire, les brimades, insultes sexistes, homophobes et racistes, les intimidations... C'est une bonne leçon d'internationalisme : les flics belges, réputés plus "tranquilles", sont bien les mêmes qu'ailleurs ! S'ajoute à ça l'usage de la détention préventive - au "bon" vouloir d'une police haineuse - tout au long de la semaine pour em-

même de ladite manifestation syndicale : des milliers de personnes (des syndiqué-e-s !) de toute l'Europe sont passées à côté de nous sans protester, obéissant sagement aux petits cadres syndicaux qui leur demandaient de ne pas se préoccuper de la répression des militants No Border.

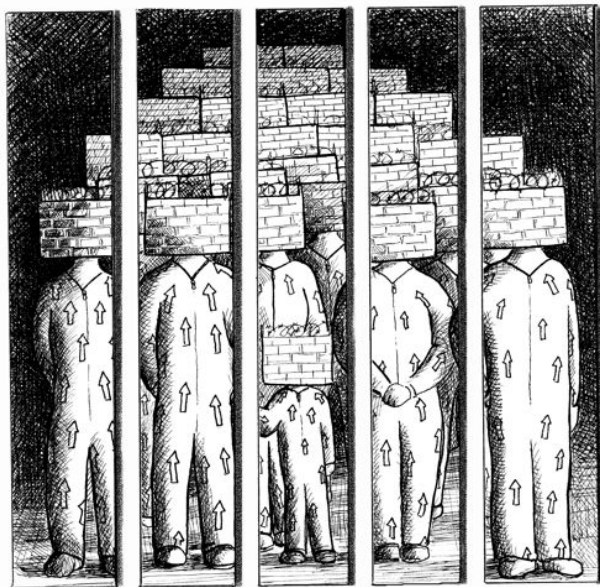
### Autogestion pour l'abolition des frontières

Le fonctionnement autogestionnaire du camp a été excellent, c'est la peine de le souligner. En plus de la constitution en équipes (logistique, communication, juridique, etc.) il s'est organisé partiellement en "barrios", c'est à dire en regroupements à l'initiative des participant-e-s selon la localisation dans le camp, les affinités ou selon des thèmes comme les véhicules, le féminisme...'

Une préparation débutée bien en amont et profitant de l'expérience et des contacts pris lors du camp NoBorder de Calais en 2009 a permis de tirer parti des structures déjà existantes à Bruxelles et ailleurs : indymedia, squats, cinéma, salles de spectacle, organisations de sans-papier-e-s ou qui soutiennent leurs luttes, radios en continu sur internet et lors d'émissions sur les ondes à Bruxelles et à Paris, journal (Le Nomade, créé pour le camp NoBorder de Calais, a reparu !)...

### La construction progressive d'un réseau

NoBorder est toujours présenté comme le "réseau" NoBorder, composé de collectifs locaux en réseau tout autour du monde. Mais comme pour le réseau Indymedia, la force des liens entre collectifs est très variable et d'autres collectifs sans l'étiquette "NoBorder" sont parfois plus proches. Mais le principe reste que lorsque des structures spécialisées existent il est plus facile de mobiliser rapidement. On en a eu l'illustration à l'automne 2009 lorsqu'un charter conjoint parti d'Angleterre devait passer par l'aéroport proche de Lille pour finir de se remplir avant de repartir vers l'Afghanistan. Les informations, issues du réseau Noborder britannique, étaient alors ar-



No Border

pêcher des centaines de personnes de rejoindre manifestations et actions. C'est même une véritable police de la pensée qui réprime, et qui tente de nous interdire de participer à la manifestation contre "l'austérité" sous prétexte qu'une banderole contenant un A cerclé. "C'est contre la démocratie" est l'argument minable d'une génération de flics qui prétend défendre une démocratie pour laquelle elle n'a eu ni à se battre, ni à comprendre son origine. Le même jour c'est une autre leçon que nous avons reçue lorsque nous avons été arrêté-e-s sans raison, en masse et violemment, au sein-

rivées suffisamment rapidement aux groupes qui avaient organisé le camp NoBorder de Calais l'été précédent pour que des rassemblements à l'aéroport et des communiqués contribuent à faire annuler le passage par l'aéroport de Lille.

Avec un réseau NoBorder britannique fonctionnel depuis des années, des collectifs à Lille et Calais, probablement un à Bruxelles suite au camp, sans compter tous les collectifs plus ou moins informels qui luttent contre les

frontières et les centres de rétention, c'est une force d'action importante et radicale qui se met en place dans cette zone pleine de frontières à abattre !

Pour agir, pour en savoir plus : le collectif NoBorder Lille organise régulièrement des actions. Il faut également aller à Calais, où des militant-e-s luttent au quotidien contre les frontières et pour la liberté de circulation et d'installation !

## ENSEMBLE, ON LUTTE !

Le mouvement contre la réforme des retraites de cet automne 2010 n'aura pas été vain. Ce n'est pas non plus une défaite. Les semaines de manifestations, d'actions et de blocages auront permis le rapprochement de personnes d'horizons différents : travailleurs-es, syndiqué-es ou non-syndiqué-es, chômeurs-es, retraité-es, étudiant-es ou encore lycéen-nes dans la création de l'Assemblée Générale en Lutte de Lille, qui fonctionne de manière horizontale et s'appuie sur le consensus pour les prises de décision.

Nous sommes convaincu-es que c'est sur la base d'un mouvement massif que nous pourrons abattre l'actuel système politique, économique et financier qui nous aliène. Ensemble, nous avons pu constater l'efficacité des blocages économiques. Bien maîtrisés, ils sont une arme supplémentaire pour inquiéter les classes dominantes. Si l'heure n'est plus aux grandes actions, que le temps est à la réflexion, nous voulons continuer à partager nos expériences, élargir notre mouvement sur les questions du travail, du chômage, de la pauvreté, mais aussi contre toutes les législations liberticides qu'on nous impose, à l'instar de la LOPPSI 2.

L'Assemblée de Lille en est une parmi d'autres. Un peu partout dans d'autres villes, des assemblées similaires se sont lancées avec les mêmes envies de changer nos façons de lutter. Cela afin d'envisager les mobilisations futures. Cet élan commun a abouti à la création d'une Coordination nationale des assemblées générales en lutte. Elle s'est déjà réunie trois fois, à Tours, à Nantes puis à Chambéry. L'objectif est de développer nos liens, d'élargir nos actions et nos réflexions pour travailler au renforcement de toutes les luttes sociales.

Nos luttes et nos réflexions se tournent aujourd'hui contre l'organisation du travail, les politiques de rigueur des gouvernements européens, le capitalisme et ses ravages. Les soutiens internationaux, de la Tunisie, d'Egypte, d'Angleterre, d'Islande, de Belgique, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, du Brésil, des États-Unis, etc. doivent nous inciter à rechercher également une unité et une solidarité par delà les frontières.

**Nous affirmons aujourd'hui la rage au ventre :  
notre combat n'est pas fini, il ne fait que commencer !**

**Rejoignez l'Assemblée Générale en lutte de Lille !  
La lutte continue !**

agdeluttelille@gmail.com – onnelacherien.org

No Border/Luttes sociales

# ACCIDENT VIRTUEL NUISANCES RÉELLES

Le mardi 18 janvier, une simulation d'accident nucléaire a eu lieu à Gravelines, ville où se trouve la plus grande centrale d'Europe de l'ouest. Le scénario était le suivant : suite à un problème de fonctionnement dans un réacteur fictif, celui-ci risquant de fondre, des informations ont été remontées jusqu'à la préfecture du Nord selon les protocoles d'alerte en vigueur. Celle-ci a alors pu réaliser un exercice grandeur nature d'évacuation de la ville. Les travailleurs de la centrale les plus exposés ont été priés de rester sur place pour éviter de contaminer le reste de la population. Les élèves des écoles ont d'abord eu droit à des projections de dessins animés pédagogiques sur les réactions à adopter avant d'être évacués. Quant au reste de la population, il a été alerté puis évacué par les forces de l'ordre avec le concours de la Croix Rouge et de la Protection Civile. Beaucoup d'habitants-es avaient quitté la ville au préalable, et environ 300 auraient refusé explicitement de se faire évacuer. Au total, en dehors des scolaires, seules 400 personnes auraient été évacuées, alors que l'objectif en vi-

sait mille de plus. Pour indication, la ville de Gravelines compte plus de 10 000 habitants-es.

La pertinence d'un tel exercice est très critiquable. Tout d'abord, la simulation était prévue ce qui simplifie beaucoup la tâche d'évacuation. Par exemple, les bus utilisés avaient pu être empruntés ou réservés à l'avance et les services de la préfecture, de la centrale, et de la croix-rouge étaient sur le quai. De la même manière, les habitants-es qui ont bien voulu participé, sachant qu'il ne s'agissait que d'un accident virtuel, n'ont pas eu de raison de paniquer, et ont pu se prêter au jeu en toute sérénité. Ensuite, les conditions même de l'exercice semblent insuffisantes. L'évacuation n'a été organisée que dans un espace limité, dans un rayon de 5km autour de la centrale, alors qu'une fuite d'un réacteur pourrait entraîner des retombées fortement radioactives sur des zones bien plus larges. Le déroulement même de la simulation pose problème, puisqu'une heure s'est déroulée entre l'incident et les premières annonces nationales, et qu'il a fallu attendre encore deux heures pour que les évacuations commencent. Pendant ce temps-là, les retombées radioactives fictives continuent. Le réseau Sortir du nucléaire a dénoncé une mascarade, et a prédit la veille qu'il s'agirait d'un fiasco. Cet exercice ne serait donc qu'une opération de communication de l'industrie nucléaire, ratée qui plus est.

Nucléaire



*Le nucléaire symbole de progrès. Étiquette de la cuvée Uranium dans les années 70*

Que ce fut ou non une réussite, qu'il y ait ou non de risques d'accidents nucléaires, il s'agissait ici d'un exercice de maintien de l'ordre à grande échelle, et constituait de fait un entraînement appréciable pour les forces de l'ordre. Mais surtout, il semble que cette simulation poursuivait d'autres objectifs. En effet, pour neutraliser l'opposition au nucléaire, l'État, l'industrie et la recherche ont bien compris qu'il ne suffisait pas de réprimer les opposants-es, ou de minimiser les dangers du nucléaire. Il est bien plus efficace de faire accepter l'existence d'une centrale à Gravelines, en faisant participer la population à ce genre d'exercice, et d'autre part, de faire adhérer la population aux projets industriels, en organisant des temps de pseudo-concertation. En ce sens, la simulation du 18 janvier a été très instructive pour la préfecture, puisqu'elle lui a permis d'évaluer l'adhésion des habitants-es à la société nucléaire. Ainsi, l'État sait qu'elle peut compter sur la Croix Rouge comme partenaire de gestion de crise nucléaire. Par contre, bien qu'il n'y ait pas de fort mouvement de contestation structuré contre le nucléaire à Gravelines, les habitants-es ne semblent pas pour autant jouer le jeu de cette parodie de gestion de la catastrophe.

C'est ce qu'a pu déduire le sous-préfet de Dunkerque qui estime que la participation est "insuffisante de la part des habitants". Aussi, a-t-il très bien compris qu'il faut "faire de la pédagogie". Et c'est ce que permettait également cette journée du 18 janvier. Les services de la préfecture et de la ville ont ainsi pu essayer de faire croire que toute éventualité était prise en compte, mais aussi transmettre une fois de plus des messages rassurants à la population. En répétant à l'envie qu'un accident est improbable, que le nucléaire présente certes des risques, mais qu'il faut savoir vivre avec, et que l'État est en mesure de les gérer, les nucléocrates essayent de faire en sorte que les gens acceptent de vivre à proximité d'une centrale. Enfin, il est certain qu'une telle journée présentée sous un aspect ludique aux enfants scolarisés-ées,

permet de leur faire facilement accepter l'idée que le nucléaire est quelque chose de normal, de "naturel".



Arnaud Michon dans *Le sens du vent* a montré que l'acceptabilité est un nouvel outil de neutralisation du mouvement antinucléaire, et qu'il se rajoute, sans se substituer, aux méthodes plus anciennes que sont la militarisation et la culture du secret. Aujourd'hui, pour lutter contre le nucléaire, il ne suffit plus de visibiliser les mensonges, les omissions, et l'organisation militaire de la production d'électricité pour susciter l'indignation. Il faut en plus identifier et démonter les mécanismes d'acceptabilité qui font que les personnes considèrent la situation actuelle comme normale, ou pire, désirable. En effet, à Gravelines, la centrale finance, notamment via la taxe professionnelle, une part importante des équipements municipaux. Concrètement, il est nécessaire de dénoncer les événements culturels ou participatifs clairement destinés à présenter un aspect respectable du nucléaire. Boycoter le plus activement possible, ou mieux, perturber les débats publics institutionnels. Tous ces événements ne sont pas le fruit du hasard, mais sont imaginés, élaborés et expérimentés dans des laboratoires de recherche en sciences humaines par des "sociologues des débats publics" et de "l'innovation". Il s'agit d'être vigilant-e quant à leurs idées et leurs productions. Et peut-être, comme on le souffle à La Brique, "renouer avec une opposition matérielle".

# A PROPOS DE L'ATTAQUE DU CCL

Le Centre Culturel Libertaire, espace autogéré accueillant depuis plus de 20 ans d'innombrables activités politiques, culturelles et une bibliothèque, a été attaqué et investi par la police dans la nuit du 14 au 15 janvier 2011, alors que s'y tenait une soirée de soutien au journal de critique sociale La Brique.

Prétextant du refus de laisser entrer un ou des policiers soi-disant aux trousses d'une ou plusieurs personnes ayant tagué dans une rue adjacente, des dizaines de policiers ont été envoyés et ont finalement arrêté les 53 personnes présentes dans les locaux. Après avoir rempli le Centre Culturel Libertaire de gaz lacrymogène et laissé les personnes qui s'y trouvaient étouffer pendant plus d'une heure.

Pour des raisons inconnues de nous, les policiers ont ensuite investi le lieu et arrêté violemment les personnes qui s'y trouvaient. Elles ont été mises en garde-à-vue pendant plus de 12h dans des conditions ignobles, subissant selon les premiers témoignages, des violences en paroles et en actes racistes, homophobes, sexistes, de la part de la police.

Dans ces témoignages précis on apprend par exemple qu'une personne est restée évanouie pendant plus de dix minutes, au sol, dans le commissariat, puis traînée dans cet état le long des couloirs. Qu'une autre, a été frappée d'un coup de pied au ventre par un policier entré dans la cellule. Les témoignages et communiqués continuent d'être rédigés et publiés, des plaintes ont également été déposées. Sans grand espoir toutefois, la justice ayant prouvé de nombreuses fois son incapacité à traiter équitablement les plaintes contre la police.

Suite à ces événements, sur les 53 personnes arrêtées, deux ont été inculpées. Il fallait bien que la police trouve un alibi, même petit, à ses exactions : dans un incroyable cynisme, ce sont des violences sur les policiers (!) qui sont reprochées aux deux personnes déférées. Elles sont sous contrôle judiciaire, en attendant leur procès qui aura lieu le 25 mai 2011.

Le GDALE-CGA, qui tient ses réunions et la plupart de ses événements politiques au Centre Culturel Libertaire, apporte tout son soutien aux personnes poursuivies et dénonce l'intrusion policière dans un lieu associatif, de cercle privé de surcroît, au moyen d'un prétexte fallacieux. Le GDALE-CGA appelle à la mise en œuvre de tous les moyens possibles pour lutter contre les brutalités et violences policières. Après s'en être pris aux plus démunies d'entre nous, c'est à dire aux sans-papiers, mais aussi sans-logement, sans-droits... l'État policier s'attaque désormais à Lille aux organisations politiques qui le contestent le plus radicalement. La glorification d'un "ordre policier" par les partis de droite comme "de gauche" depuis plus de quinze ans a créé les conditions d'un tel assaut de haine contre le Centre Culturel Libertaire qui rassemble anarchistes, libertaires et plus généralement le mouvement anti-autoritaire.

Le GDALE-CGA appelle donc l'ensemble du mouvement anarchiste et libertaire à continuer et à amplifier la lutte contre l'État et son appareil répressif. Il rappelle l'absurdité d'un régime soi-disant démocratique où tous les partis de gouvernement partagent le discours et les pratiques sécuritaires, qui méprisent et brutalisent les plus fragiles d'entre nous.

## OÙ NOUS TROUVER ?

Vous pouvez rencontrer le Groupe D'Anarchistes de Lille et Environs (membre de la CGA - Coordination des Groupes Anarchistes) :

- le vendredi : 20h-21h, écoutez La Voix sans Maître, émission du GDALE et du Centre Culturel Libertaire sur Radio Campus - 106,6FM et appelez pendant la musique au 03.20.91.24.00

adresse : **GDALE (CGA) c/o CCL, 4 rue de Colmar 59000 Lille**

e-mail : **1groupeanarlille@no-log.org**

Retrouvez-nous également sur

**<http://lille.cybertaria.org/gdale>**

**et sur <http://www.c-g-a.org>**

Feuille d'information rédigée collectivement et publiée par le Groupe D'Anarchistes LilloisEs.

### PRIX LIBRE

Envoi gratuit sur demande. Anciens numéros disponibles au CCL et en ligne sur <http://lille.cybertaria.org>

Imprimée par nos soins.

Abonnement de soutien 1 an, 10 euros. Chèques à l'ordre de C.E.G.